

# Jacques Vérot : « Transmettre son exploitation ne s'improvise pas »

© 14/01/2016 | 👤 Arnaud Carpon • 📰 Terre-net Média

**Jacques Vérot, retraité agricole ayant transmis fin 2013 sa ferme de polyculture-élevage en Saône-et-Loire, revient sur la transmission de son exploitation.**



*Jacques  
Vérot  
entouré  
de sa  
femme, de  
son fils et  
de l'associé  
de ce  
dernier.  
(©Terre-  
net Média)*

« Lors d'une réunion à la Chambre d'agriculture, j'ai pris conscience que ma **retraite** approchait et qu'il fallait la préparer. Je devais trouver un remplaçant pour **pérenniser l'exploitation**. Mon fils, qui s'était installé avec moi, préférait s'associer à un autre jeune plutôt que de rester seul.

Nous avons choisi de nous faire accompagner par un conseiller. Un ami de mon fils est venu en "stage parrainage" pendant quelques mois, mais ça n'a pas fonctionné. D'autres candidats à l'installation nous ont ensuite été présentés. Parmi eux, Sébastien, travaillant auparavant dans le secteur industriel mais passionné d'agriculture.

Malgré mes craintes sur ses compétences, il a fait ses preuves en production laitière pendant les deux périodes "test" de six mois qu'il a effectuées sur la ferme. Nous en avons profité pour investir 25 000 € dans l'amélioration des bâtiments.

J'ai transmis mon exploitation petit à petit. Quatre ans ont été en effet nécessaires pour trouver la bonne personne, améliorer l'outil de production, transmettre mes connaissances, apprendre, pour Sébastien et mon fils, à travailler ensemble, construire une relation humaine, mais aussi gérer les formalités administratives et s'accorder sur les aspects financiers. Pour être réussie, une transmission ne peut pas s'improviser.

Grâce à l'accompagnement de la Chambre d'agriculture et à cette **cession progressive**, j'ai pris ma retraite sereinement, ayant pleinement confiance en mes successeurs. »